



Marseille, le 6 janvier 2021

*Service Transports Infrastructures et Mobilité  
Unité Maîtrise d'Ouvrage*

**Objet : Contournement autoroutier d'Arles – GT n°1 « Milieu naturel » – 16 novembre 2021 - Note de synthèse**

**HEURE DE DÉBUT : 9H30**

**HEURE DE FIN : 12H30**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

- Elise RIBARDIERE, cabinet Nicaya Conseil, qui accompagne la DREAL dans le processus de concertation et anime les échanges, a ouvert la séance et partagé les règles de travail pour favoriser des échanges constructifs.

#### **DEROULEMENT DE LA SEANCE :**

L'ordre du jour de ce groupe de travail n°1 « Milieu Naturel » était le suivant :

- Introduction et déroulé de la séance de travail
- Évaluation des solutions techniques d'éco-conception sur la base de la variante de tracé retenue, du point de vue des milieux naturels
- Évaluation des propositions de transparence pour répondre aux enjeux de continuité écologique
- Clôture de la séance de travail et suites

#### **SYNTHESE DES ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :**

Lors de la plénière, les participants ont partagé les demandes ou réflexions suivantes :

- **Le positionnement des aires de services et les réflexions engagées avec les collectivités territoriales :**
  - La DREAL indique recueillir les ambitions des collectivités en matière de développement urbain, de mise en valeur du patrimoine, ... afin d'étudier les synergies avec les services potentiels permis par une aire.
- **Le remaniement des bassins de rétention de la RN113, la prise en compte de leur valeur patrimoniale et écologique et l'attention portée aux enjeux en amont et aval**

→ La DREAL et Egis partagent qu'un remaniement des bassins est en cours de définition, avec une prise en compte des dysfonctionnements actuels et une attention portée aux enjeux en amont et aval.

→ L'objectif est de redimensionner les bassins existants et d'assurer la continuité des écoulements et le bon fonctionnement hydraulique. Le besoin de bassins complémentaires sur la RN 113, pour la partie en aménagement sur place, est une quasi-certitude au regard des manques dans le système d'assainissement actuel.

→ Les bassins actuels seront remis en état parallèlement à la création des bassins complémentaires nécessaires, puis le futur concessionnaire aura à charge leur gestion et entretien.

- **La proposition de rendre obligatoire pour le futur concessionnaire la réalisation d'une veille environnementale (qualité de l'eau, entretien, ...)**

→ Cette proposition pourra être envisagée dans le cadre du dossier des engagements de l'État.

- **Des questionnements ont été formulés sur les points suivants :**

- Préservation de la qualité des eaux et enjeu sanitaire de la Nappe de Crau ;
- Problématique de capital de compensation ;
- Présence d'espèces inféodées qui s'adaptent à des habitats qui deviennent dès lors à forts enjeux ;
- Crainte de pertes, notamment en foin de Crau : problématique actuelle liée à la « prime à l'amande » en agriculture qui entraîne une perte de parcelles qui seront complexes à restaurer.

#### **Atelier de travail :**

Pour chaque secteur géographique, les participants ont travaillé sur des cartes afin de caractériser les solutions techniques présentées sur les différents secteurs du projet et contribuer aux mesures de transparence écologique.

Les principaux échanges en atelier sont retranscrits ci-dessous, par secteur.

Au cours des échanges, les participants ont également demandé à la DREAL et à Egis :

- De vérifier sur les cartes la caractérisation de certains secteurs : Foin de Crau, prairie, AOC.
- De rajouter sur les cartographies le « calque » manquant des amphibiens.

#### **Secteur n°1 : Jumelage voie ferrée et élargissement RN 113 à 2x3 voies**

- **Les participants ont exprimé les demandes et propositions suivantes :**

- Favoriser le travail d'optimisation technique afin de réduire les impacts au sud de la RN 113 et réduire au maximum l'emprise de 30 mètres vers le sud ;
- Clarifier la présence de Laurons sur le secteur ;
  - Egis indique qu'il n'y a actuellement pas de laurons recensés dans la bande d'études, au regard de l'étude conduite par le CEREMA en 2015. Néanmoins, des reconnaissances détaillées complémentaires seront menées dans le secteur en élargissement de l'actuelle RN113, dont la méthodologie puis les résultats seront partagés avec les membres du groupe de travail.
- Clarifier les effets du projet sur la route située au sud et la station d'épuration ;
  - Egis indique que le rétablissement de la route départementale, qui constitue un itinéraire pour les transports exceptionnels est bien prise en considération dans les études du projet.

- Veiller à la préservation des espèces à enjeux sur le secteur (Plan national d'action, habitats communautaires, ...)
- Évaluer les effets des murs anti-bruit sur les espèces, notamment sur les outardes (gêne visuelle, obstacle, ...)
  - Egis indique que l'infrastructure existante ainsi que la voie ferrée sont déjà un obstacle visuel limitant notamment le champ visuel dans l'axe nord-sud.
- Veiller aux effets en amont et en aval : une intervention en amont d'une zone d'intérêt pouvant rapidement modifier l'écosystème.
- Veiller à la préservation de la qualité des eaux et au rétablissement de l'ensemble des canaux qui créent une connexion entre les habitats et avec la nappe de Crau (Fossés et canaux reliés à la Chapelette et de la Roubine, tête de bassin de Chala-vert, ...)
- Prendre en compte la station de Liparis, difficile d'accès.

### Secteur n°2 : Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort

- **Les participants ont exprimé les demandes et propositions suivantes :**
  - S'assurer de la transparence pour les espèces, enjeu qui apparaît plus important que le choix de la solution technique en elle-même :
    - Crainte d'une barrière pour le transit des chiroptères
    - Présence potentielle de colonies de hérons arboricoles
  - Se renseigner sur la présence potentielle de gîtes et de colonies de chiroptères sur le secteur de la Plaine de la Crau ;
    - Egis indique que les données du GCP ont été récoltées spécifiquement et intégrées dans l'étude.
  - Ne pas sous-estimer l'importance des canaux secondaires et la qualité des eaux :
    - Ne pas dégrader les connexions actuelles ;
    - Sur la partie aval, prendre en compte la présence de brochets. Des études soulignent que le sous-dimensionnement d'ouvrages de franchissement peut provoquer des obstacles pour le passage de cette espèce.
  - Prêter attention à la qualité des eaux, en phase chantier et lors de l'exploitation de l'autoroute ;
  - Prêter attention aux liens entre le foin de Crau qui contribue à 70 % la recharge de la nappe de Crau et le système d'irrigation ;

### Secteur n°3 : Plan du bourg - Zone des canaux

- **Les participants ont exprimé les demandes, propositions ou remarques suivantes :**
  - S'assurer d'une transparence maximale hydraulique et terrestre ;
  - Sur le profil de l'autoroute :
    - Veiller à ce que l'autoroute arrive le plus perpendiculairement possible par rapport aux canaux (notamment celui du Vigueirat) pour préserver les berges, la qualité de l'eau
    - S'assurer d'un dimensionnement suffisant pour le franchissement des canaux
  - Prendre en compte l'importance des rizières comme habitat de reproduction pour les amphibiens
- **Les participants ont souligné les aspects négatifs suivants :**
  - Création de délaissés agricoles au nord de la variante de tracé ;
  - Point de franchissement d'un corridor écologique

- Compte tenu de sa dynamique actuelle de colonisation, le secteur des canaux est à considérer comme potentielle zone d'habitat pour la loutre et le dimensionnement et les caractéristiques des ouvrages doivent tenir compte de cette espèce.

#### **Secteur n°4 : Rive gauche – Plan du Bourg – Entre le Rhône et les canaux**

- **Les participants ont exprimé les demandes et propositions suivantes :**
  - S'assurer du bon rétablissement de l'ensemble des canaux et ruissellements ;
  - Évaluer les possibilités d'élargir ou de mutualiser les ouvrages de franchissements avec les corridors écologiques ;
  - Connaître les données qui ont servi à établir les corridors écologiques.

#### **Secteur n°5 : Viaduc**

- **Les participants ont exprimé les demandes et propositions suivantes :**
  - Veiller à ne pas créer d'obstacle au niveau des ouvrages de franchissement :
    - Évaluer les impacts potentiels de l'épaisseur de l'ouvrage sur les chiroptères et l'avifaune ;
    - Élargir les écrans au-dessus de la ripisylve
  - Concernant la luminosité :
    - Ne pas mettre de lampadaires le long de l'autoroute
    - Éviter toute lumière sous le pont
    - Veiller à une luminosité basse en présence de corridors écologiques
    - Veiller au positionnement et aux effets de l'éclairage pour les bateaux
  - Veiller aux effets du projet lors de la phase travaux sur le secteur
  - Veiller à ne pas détruire d'habitats où les espèces nichent et se reproduisent (ripi-sylve).

#### **Secteur n°6 : Tête de Camargue et viaduc**

- Les participants ont exprimé les demandes et propositions suivantes :
  - Évaluer les possibilités d'élargir ou de mutualiser les ouvrages de franchissements avec les corridors écologiques

#### **SUITES :**

- Une 2<sup>ème</sup> séance du GT « Milieu Naturel » sera organisée début 2022 pour présenter la conception plus fine du projet et contribuer à la définition des mesures de réduction des impacts et des pistes de compensation.
- La DREAL a également pris note du souhait des participants d'échanger sur les précautions chantiers, à l'été, avant l'enquête publique, et des demandes d'une présentation de la localisation et du pré-dimensionnement des écrans acoustiques.

**Annexe – Groupe de travail n°1 « Milieu Naturel »**  
**Mardi 16 novembre 2021**

**Liste des participants**

- BERNINI Paolo FDPPMA 13
- LAMBREMON Jordane Migrateurs Rhône Méditerranée
- MASSEZ Grégoire Amis des marais du Vigueirat
- OLIVIER Anthony Tour du Valat
- ROCARPIN Pauline Natura 2000 Crau - St-Martin-de-Crau
- VALLEJO Livia LPO Paca

**Pour la DREAL PACA**

- Julien MENOTTI, responsable d'opérations

**Pour Egis, bureau d'études**

- Hippolyte POUCHELLE, ingénieur écologue

**Pour Nicaya, AMO concertation**

- Elise RIBARDIERE